



Déclaration liminaire pour le CTSD du 19 septembre 2019

La lecture des documents de rentrée indique de nouveau une situation extrêmement tendue au niveau des effectifs dans les établissements du second degré en Vendée.

Ainsi, pour les collèges, le nombre de classes chargées est très important. D'après les chiffres qui nous sont remontés, il y a à peu près 19 établissements où il y a au moins un niveau de classes dont les effectifs moyens sont supérieurs à 28. Parfois, c'est même deux. Dans ces conditions, la qualité de l'enseignement reçue par les élèves et les conditions de travail des enseignants ne peuvent qu'être dégradées. Au final, de petites économies qui n'en sont pas car les élèves en difficultés ne peuvent qu'être difficilement aidés.

Nous revendiquons donc qu'aucune classe ne soit au-dessus des 25 élèves par classe en 5ème, 4ème et 3ème et qu'aucune classe de 6ème ne soit au-dessus de 22. De plus, ces limites doivent être abaissées pour les établissements en REP du département.

Pour les lycées généraux et technologiques, les classes restent toujours chargées en seconde mais aussi en première. La rentrée s'est faite mais des tensions restent, surtout au sujet des emplois du temps. Nous sommes plus inquiets pour les lycées professionnels. Les collègues sont très impliqués mais sont débordés et inquiets dans la réforme. Il est difficile de la mettre en place là-encore faute d'effectifs d'enseignants.

Nous revendiquons donc des apports substantiels en terme d'enseignants, et pas seulement de moyens d'enseignement, pour faire que cette réforme puisse se mettre en place.

Ensuite, nous remarquons encore un nombre important de BMP, parfois de très faible quotité et trop souvent inférieurs à un temps complet. Si ces BMP sont assurés par des TZR, c'est acceptable. Or, très souvent, ce sont des contractuels qui sont nommés. A partir de là, les problèmes sont nombreux. Si le temps n'est pas complet, le salaire n'est pas complet. L'Éducation nationale crée donc des travailleurs pauvres et demande à Pôle emploi de financer une partie de ces postes. De plus, malgré l'engagement de nombre des contractuels, le stress, les changements permanents, l'insécurité professionnelle font que la qualité de l'enseignement et la qualité de la vie au travail sont nécessairement moins bonnes.

Nous revendiquons donc le recrutement suffisant, et prévisible, de TZR pour assurer l'essentiel des BMP du département.

Enfin, le nombre des AED reste très faible pour assurer une vraie vie scolaire. Les équipes de vie scolaire sont mise à mal par l'explosion des effectifs dans de nombreux établissements.

Nous revendiquons donc un recrutement complémentaire d'AED et de CPE pour permettre à tous les établissements de bien fonctionner. De même, nous rappelons que nous sommes favorables à la pérennisation des contrats au-delà des six ans actuels.